

Fiche de poste n°23/09

Poste à pouvoir : Assistant-e transports spécialisés pour les personnes handicapées
Poste de catégorie C.

Le poste est rattaché à la division Politiques de services et études d'exploitation au sein de la Direction de l'exploitation.

Sous l'autorité du chef de service de la division Politiques de Services et Etudes d'Exploitation, il est encadré par le-la chargé-e d'études transports spécialisés.

Rôle du STIF : le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF), autorité organisatrice des transports en Ile-de-France, est un établissement public local. Il est en charge de l'organisation des services de transports publics dans la région Ile-de-France ; il fixe les tarifs et assure l'équilibre financier du système de transport. Il met en œuvre les grands projets d'investissement et contribue à l'amélioration de la qualité des transports offerts aux voyageurs. Il dispose d'un budget de près de 4 milliards d'euros et emploie 200 personnes.

Contexte dans lequel se situe le poste :

La direction de l'exploitation est en charge, au sein du STIF, de l'offre de transports publics réguliers exploitée en Ile de France sur l'ensemble des réseaux et des modes : trains, RER, Métro, cars, bus, navettes fluviales plus récemment. Sa compétence porte notamment sur la définition et l'évolution de l'offre inscrite au plan de transport régional et contractualisée avec les opérateurs, mais aussi sur la qualité du service offert aux voyageurs, ce qui l'amène à piloter les dossiers relatifs aux matériels roulants, à l'accessibilité de la chaîne de transport pour les personnes à besoins spécifiques, à l'information et à la sécurité des voyageurs. La direction participe à la négociation de tous les contrats d'exploitation avec les opérateurs et en assure le suivi et le contrôle. Elle pilote la mise en œuvre du PDUIF à travers ses outils opérationnels que sont les axes, les pôles et les PLD. Dans ce cadre, elle met en œuvre des actions concourant à l'amélioration de l'intermodalité (gares routières, parcs relais, aménagement d'espace ou de voirie) en définissant les modalités de financement de projets de qualité de service.

La direction regroupe 4 divisions, dont la division « politiques de services et études d'exploitation » (environ 20 personnes). Celle-ci est en charge de la définition et du suivi des politiques en matière de services aux voyageurs pour :

- l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) et les transports spécialisés pour personnes handicapés ;
- l'information des voyageurs ;
- la sécurité dans les réseaux (notamment la politique de prévention et d'humanisation).

La division gère également deux services :

- le service d'information géographique et décisionnelle (exploitation des bases de données sur l'offre de transport, notamment en cartographie) ;
- le service d'information multimodale (site internet d'information voyageurs).

Depuis le 1^{er} juillet 2005, le STIF est compétent en matière d'organisation et de fonctionnement des transports scolaires en région Ile-de-France ainsi qu'en matière de remboursement des frais de transports des élèves et étudiants handicapés.

Néanmoins, les services de l'Etat précédemment en charge de la compétence continuent d'exercer leurs missions pour le compte du STIF. Ils doivent être prochainement transférés au STIF.

Attribution du titulaire du poste :

Sous l'autorité du chef de division de la division Politiques de Services et Etudes d'Exploitation, il est sous la responsabilité du de-la chargé-e de projet transports spécialisés pour :

- Assurer le suivi et le traitement administratifs des dossiers des transports spécialisés pour les élèves et étudiants handicapés ;
- Faire l'interface entre les différentes divisions du STIF impliquées et les 11 sites organisateurs répartis sur l'IDF, et notamment répondre aux interrogations des gestionnaires ;
- Informer les parents, les transporteurs et les gestionnaires du traitement des dossiers ;
- Assister le-la chargé-e de projet transports spécialisés dans l'ensemble de ses missions, et notamment lors de la préparation de chaque rentrée scolaire ;
- Recenser les informations générales sur les transports scolaires, contrôler les pièces administratives liées ;
- Assurer ponctuellement une aide au secrétariat de l'équipe accessibilité et de la division.

Profil du titulaire du poste :

- Rigueur, méthode, organisation ;
- Utilisation courante des logiciels de bureautique ;
- Qualités relationnelles.

Conditions : Poste ouvert aux fonctionnaires de catégorie C des trois fonctions publiques.

Renseignements auprès de : Rim FARJALLAH-KOUITEN, chargée de projet à la division "Politiques de services et études d'exploitation " (01.47.53.28.05, rim.farjallah@stif.info).

Candidatures auprès de : Ana LORENZO, responsable du service des ressources humaines et des relations sociales (Tél. : 01.47.53.29.20 / Mail : ressources.humaines@stif.info), Sylvie SCHACHTELE, SRHRS (Tél. : 01.47.53.29.07 / ressources.humaines@stif.info).

Adresser CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la directrice générale par mail sous référence FP23/09 (ressources.humaines@stif.info) ou par courrier (**STIF 41, rue de Châteaudun 75009 Paris**).